



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université de Nantes

Demande n° S3LP120002382

Dénomination nationale : Commerce

Spécialité : Technico-commerciale PME/PMI

Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle apporte aux étudiants issus de formations techniques ou scientifiques une double compétence technique et commerciale, permettant d'assurer l'interface entre le client et le service de fabrication, le suivi et le développement du portefeuille clients, de contribuer à l'optimisation de la politique d'achat et de la gestion logistique. Les métiers visés sont ceux de collaborateurs directs des responsables de petites et moyennes entreprises. La formation est portée par l'Institut universitaire de technologie de Saint-Nazaire, en partenariat avec l'école supérieure du bois. Un parcours « Bois » a été ouvert à la rentrée 2009.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

| | |
|---|-----------------------------|
| Nombre d'inscrits | 26 |
| Taux de réussite | 99 % |
| Pourcentage d'inscrits venant de L2 | 4 % |
| Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation) | 90 % |
| Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels | 35 % |
| Pourcentage de diplômés en emploi : 3 enquêtes nationales 3 enquêtes à 4 ou 8 mois de l'établissement | 79 et 100 % de 55 à 94 % |

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette formation répond aux besoins des milieux professionnels et sa présence dans l'offre de formation régionale se justifie puisque c'est la seule formation à apporter une double compétence technique et commerciale. Le programme est en adéquation avec les objectifs fixés. Elle a évolué en prenant en compte des recommandations émises lors du dernier renouvellement. Des actions fortes ont été menées pour assurer le suivi des étudiants et chercher à diversifier le public, sans pour autant nécessairement aboutir aux résultats escomptés.

La formation est globalement attractive vis-à-vis d'étudiants issus des instituts universitaires de technologie ou de sections de techniciens supérieurs mais le public issu de cursus de licences générales reste très peu important. La licence est également ouverte depuis 2008 aux contrats de professionnalisation mais n'a pas de conseil de perfectionnement. Les professionnels sont présents dans la formation et enseignent dans le cœur de métiers mais une partie seulement d'entre eux est en activité. Les enquêtes nationales montrent que l'insertion professionnelle est initialement très bonne et dans les métiers visés. Cependant, les deux dernières enquêtes de l'établissement traduisent un fort impact de la détérioration de la situation économique sur le taux d'insertion, qui tombe de 94 % à 55 %. La dégradation de la situation de l'emploi suscite alors un développement de poursuites d'études.

- Points forts :
 - L'ouverture en contrats de professionnalisation.
 - Une adéquation aux besoins des milieux professionnels.
 - La volonté de prendre en compte les recommandations.
 - Une bonne attractivité.
- Points faibles :
 - Une baisse récente du taux d'insertion professionnelle.
 - L'absence de conseil de perfectionnement.
 - Une faible présence de L2.

Notation)

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement)

Tout d'abord, il conviendrait de mettre en place le conseil de perfectionnement, pour analyser l'évolution des besoins professionnels et aménager le contenu de la formation aux besoins ainsi identifiés. Les partenaires professionnels devraient également être plus fortement impliqués dans la formation, de nouveaux partenaires recherchés. La présence de professionnels dans les enseignements pourrait être renforcée en faisant intervenir de nouveaux responsables d'entreprise en activité. Un plan d'accompagnement en amont à la recherche d'emploi devrait être mis en place pour développer la qualité d'insertion en aval.

Par ailleurs, il conviendrait de poursuivre dans la voie du développement de l'alternance, levier favorable à l'insertion professionnelle, tout en cherchant à limiter la poursuite d'études, par exemple en réexaminant en conseil de perfectionnement la politique de recrutement.